

## Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis  
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdetrièves.fr

2023/13 

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET TROIS, le 6 mars, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 28 février 2023

**Présents** : Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier, Eric Vallier, Alain Roche, Philippe Vial, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Véronique Ménéghin Caprio, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Marianne Baveux, Claude Girard, Freddy Riotton, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

**Suppléants avec voix délibérative** : Sandrina Simoes, Jean-Pierre Agresti, Alain Mounier.

**Suppléants sans voix délibérative** : François Gaborit.

**Pouvoirs** : Gilles Barbe à Danielle Montagnon, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Hélène Rossi à Freddy Riotton, Fabienne Croze à Christian Roux, Uta Ihle à Claude Didier.

Votants : 41 Pour : 41

### OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver la modification du tableau des effectifs, **après avis favorable du comité social territorial**, dans le cadre de la réorganisation des temps de travail et des postes en médiathèque suite au départ volontaire d'un agent, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2023

Suppressions de poste		Créations de poste	
2016-28	Adjoint d'animation principal 2 <sup>ème</sup> classe à 4 heures hebdomadaires		
2021-04	Assistant de conservation principal 2 <sup>ème</sup> classe à 24 heures 30 minutes hebdomadaires	2023-04	Assistant de conservation principal 2 <sup>ème</sup> classe à 26 heures 15 minutes hebdomadaires
2014-29	Adjoint du patrimoine à 17 heures 30 minutes hebdomadaires	2023-29	Adjoint du patrimoine à 19 heures 00 minutes hebdomadaires
2021-86	Assistant de conservation principal 1 <sup>ère</sup> classe à 27 heures 00 minutes hebdomadaires	2023-86	Assistant de conservation principal 1 <sup>ère</sup> classe à 26 heures 15 minutes hebdomadaires
2022-157	Adjoint du patrimoine à 17 heures 30 minutes hebdomadaires	2023-157	Adjoint du patrimoine à 19 heures 00 minutes hebdomadaires

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs telle que définie ci-dessus avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2023
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 6 mars 2023

Le Président

Jérôme FAUCONNIER



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le

14/3/23

et de sa publication le

14/3/23